Cam FRC 2172

CONTRE RÉVOLUTION

OU

EXPÉDIENT DANOIS;

DÉDIÉ

AU ROI ET AU PEUPLE.

Experience, ô toi que l'on oublie;
Viens secourir mon prince et ma patrie!

1790.

M+W 4205

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AU ROI

ET

AU PEUPLE.

Depuis long-tems vous êtes malheureux ! une secte novatrice s'est élevée au milieu de vous ; elle vous a plongés dans la douleur, et vous prépare de nouvelles afflictions. Prevenez les maux dont vous êtes menacés. Reunissez-vous, et forts l'un par l'autre, étouffez l'hydre à mille têtes qui veut vous dévorer ; surtout ne vous amusez pas à la mutiler. Ses têtes, renaissantes apporteroient une voracité toute nouvelle. Il faut l'accabler d'un seul coup, d'un seul coup la précipiter dans l'abyme.

Rien ne sera plus facile, Suivez la leçon qu'un vieillard vous donne, il a vu le monde, il a réflechi, et son expérience vaut mieux

que toutes les idées neuves d'une fausse philosophie.

Je voudrois vous voir tous les deux contents! Je sens que j'en mourrois de joie!

EXPÉDIENT DANOIS

Reveillez-vous, peuple François ! voyez la situation où vous êtes, l'abyme de malheurs où l'on vous a plongé. Rejettez ensuite vos regards en arriere et considérez ce que vous fûtes.

En vain veut-on vous persuader que la révolution étoit inévitable ; le passage auroit été plus doux, et l'on n'eut pas éprouvé tout-à-coup cette secousse effroyable qui s'est fait sentir d'un bout du royaume à l'autre. Ne craignez pas de l'avouer, mes chers concitoyens ; les auteurs du mal existent au milieu de vous ; ce sont eux qui ont fomenté les divisions ; ce sont eux qui ont soulevé toutes les parties de la France. Tel un Volcan, par de fréquentes éruptions, bouleverse des montagnes et change la surface d'une contrée ; les habitans échappés aux précipices regardent avec regret les ruines de leur ancienne patrie effacée de dessus le globe, et deja méditent un nouvel établissement. Mais quels sont les artisans de votre désolation ? Vous les

connoissez tous, et je ne veux pas me rendre l'écho des pamphlets qui vous les ont nommé mille et mille fois. Un projet plus noble m'anime ; je voudrois vous sortir de l'état affreux où vous êtes ; vous avez fait naufrage ; je voudrois vous tendre une main secourable. Je ne vois qu'une seule ressource ; elle vous étonnera peut-être après les nouvelles idées dont vos têtes sont remplies ; mais elle est nécessaire, elle est unique ; vous ne pouvez donc balancer.

Ecoutez et profitez :

Depuis plusieurs siécles le royaume de Dannemarck gemissoit sous l'oppression de la noblesse et du clergé. Ces deux ordres qui, par la suite des tems, avoient envahi toutes les terres, et jusques aux domaines de la couronne, étoient enfin parvenus à un tel degré de puissance que rien ne pouvoit leur résister. Le roi lui-même n'étoit plus qu'un fantôme qu'ils faisoient mouvoir à leur gré ; ces fiers despotes tenoient un état plus brillant que le monarque, et gonflés d'orgueil ré-

clamoient le droit de traiter en serfs tous ceux qui naissoient dans leurs domaines.

L'institution primitive des tenures féodales ne leur accordoit pas cette vexation ; mais enhardis par leurs usurpations, rien ne sembloit devoir limiter leurs prétentions.

Enfin, le 8 septembre de l'année 1660, on convoqua une diette générale pour délibérer sur la déplorable situation du peuple. Les affaires étoient dans le plus grand délabrement. L'armée mal payée ménaçoit d'une révolte. Les flottes mal équipées ne pouvoient tenir la mer ; enfin, le trésor public obéré de toutes parts, ne laissoit entrevoir qu'un avenir désespérant.

Dans cette détresse, la noblesse, fiere de ses usurpations, de ses priviléges, de ses dilapidations, se croyoit encore souveraine ; cependant elle touchoit à sa ruine ; ce monstre colossale qui depuis tant de siecles écrasoit la nation alloit être renversé. L'oppression utile une fois fit sentir au peuple toute sa force ; mais

aussi juste une fois *le peuple n'en abusa pas.*

Frédéric le grand sembloit regner alors ; ce brave prince s'étoit concilié l'amour de tous ses sujets par l'intrépidité avec laquelle il avoit défendu sa capitale contre les Suédois. Son humanité, sa justice, donnoit un nouvel éclat à ses vertus guerrieres. Son cœur généreux souffroit en secret des malheurs de son peuple ; il eut sacrifié sa couronne pour le rendre heureux. Aussi les Danois reconnoissans voulurent-ils le vaincre en magnanimité ! Ils s'assemblent de toute part, et de cette coalition de sentimens sort, en 1661, ce fameux manifeste où, dépouillant la noblesse de tous ses vains titres, ils font de leur monarque un maitre absolu de l'empire.

Depuis ce tems il semble qu'une juste providence ait voulu recompenser cette nation de son équité. Les successeurs du grand Frédéric n'ont jamais abusé d'un pouvoir qu'ils devoient tout entier à leur peuple. Ils se piquent de réaliser la bonne opinion

opinion que le Danemarck avoit conçue de leur famille.

François, cet exposé a-t-il besoin d'explication ? faut-il vous engager de mettre à profit un exemple aussi salutaire ? faut-il que je vous conduise moi-même au pied de votre roi abjurer toutes les sottises dont on vous a bercées ?

L'histoire est un tableau immense où chaque peuple doit chercher une régle de conduite. Ouvrez donc les annales de toutes les nations, et appréciez tous les gouvernemens.

Les Romains, ces fiers républicains, ivres d'une liberté qu'ils n'eurent jamais, sont en proie aux guerres civiles. Ils ravagent les terres de leurs voisins, et sont ravagés à leur tour. Qu'ils paient cher une licence vantée par les ambitieux tribuns, qui s'enrichissent de leurs divisions ! Une fois conquis par Cæsar, ils vont jouir enfin des douceurs de la paix. Les Auguste, les Trajan, les Titus, les Marc Aurel, les forcent d'être heureux et libres sous la domination d'un souverain.

Sera-ce en Grece que vous irez chercher des gouvernemens sages et fortunés. Toutes ces républiques, toujours changeantes parce qu'elles ne sont jamais satisfaites, semblent épuiser tous les régimes. Chaque lustre voit une nouvelle révolution. Leurs esprits sont toujours inquiets ; ils ressemblent à ces malades qui croient, en changeant de position, trouver un soulagement à leurs maux.

Mais, sans prolonger vos regards sur des siecles si reculés, jettez les yeux sur cette Angleterre si vantée. Combien de sang elle a versé pour construire un gouvernement qu'elle veut répudier encore ; peut-elle se flatter d'avoir été tranquille un seul instant. Ah ! si les bornes de ce petit ouvrage me le permettoient, je vous mettrois, peuple François, en parallele avec cette nation ; je vous représenterois tels que vous étiez sous Louis XIV, lorsque le luxe et les arts embélissoient la capitale, et que vos armées, couvrant les terres et les mers, fesoient tour-à-tour l'admiration et la terreur de l'Europe.

Enviriez-vous alors le sort de ces Anglois que vous vous énorgueillissez d'imiter. Mais ne nous appésantissons pas sur des comparaisons aussi facheuses, ou bien que ce soit pour acquérir une nouvelle force, que ce soit pour nous faire sortir de l'état de délabrement dans lequel nous languissons. Animés par l'idée de ce que nous avons été, courrons nous jetter dans le sein de notre Monarque, conjurons-le de nous rendre notre gloire passée ; il la tient toute entiere entre ses mains. Présentons-lui ce manifeste Danois, en substituant seulement au nom de Frédéric le grand celui de Louis le bienfaisant.

MANIFESTE.

Frédéric III, par la grace de Dieu, Roi de Danemark, de Norwege, des Goths, des Vandales, etc.... Instruit par l'exemple des autres et par notre propre expérience, de la merveilleuse sagesse avec laquelle Dieu gouverne les Empires, nous reconnoissons devoir à sa bonté infinie, la délivrance des dangers qui ont menacé notre personne, notre famille, et notre Royaume. Nous avons créé cette loi Royale, offerte par nos très-fideles sujets. Elle sera observée à jamais par nos héritiers, et regardée comme inaltérable.

1°. *Dieu étant la cause et le principe de toute chose, nous établissons, par le premier article de cette loi, que tous nos successeurs, hommes ou femmes, qui occuperont le trône de Danemark et de Norwege, adoreront le seul et vrai Dieu, d'après ce qu'il a révélé aux hommes dans sa sainte Ecriture, telle qu'elle est expliquée par notre confession de foi, conforme à celle d'Ausbourg, en*

1530, *et notre volonté est qu'il défende avec soin, et de tout leur pouvoir, cette religion, dans toute sa pureté, contre tous les hérétiques et blasphemateurs.*

2°. *Les Rois héréditaires de Danemarck doivent être regardés, par tous leurs sujets, comme les seuls dominateurs suprémes que ceux-ci aient sur la terre; le pouvoir de ces Monarques sera au-dessus de toutes les loix humaines, et dans toutes les affaires, méme ecclésiastiques, ils ne reconnoitront d'autre juge que Dieu seul.*

3°. *Le Roi seul jouira du droit de faire ou d'interpréter les loix, de les changer ou de les annuler; il pourra aussi révoquer celles que lui ou ses prédécesseurs auront faites, excepté cette loi royale qui demeurera irrévocable. Il accordera les exemptions et priviléges réels et personnels, à tous ceux qu'il jugera à propos de dispenser de l'obligation d'obéir aux loix.*

4°. *Le Roi seul jouira du pouvoir supréme de donner tous les emplois publics, et de déplacer ceux qui les posséderont; de nommer tous les ministres ou officiers publics, sous*

quelqne titre ou nom qu'ils soient employés au service de l'état, de sorte que toutes les dignités ou offices tireront leur origine de l'autorité suprême du prince comme de leur souverain.

5°. *C'est au Roi seul qu'appartient le droit de disposer des forces militaires et des forteresses du royaume; il aura seul le droit de faire la guerre quand et avec qui il voudra, de conclure des traités, de lever des impôts et des contributions; car les royaumes ne peuvent être défendus qu'avec des armées, et les armées ne peuvent s'entretenir qu'avec des subsides qu'on leve sur les sujets.*

6°. *Le Roi seul aura une jurisdiction absolue sur tous les ecclésiastiques de ses états, de quelque rang qu'ils soient; c'est à lui à déterminer et à régler les cérémonies et tout ce qui regarde le culte public, à convoquer et à dissoudre les conciles et les sinodes pour les affaires de religion; en un mot, il réunira dans sa personne tous les droits éminens de la royauté.*

7°. *Toutes les lettres et actes publics seront expédiés au nom du Roi, scellés de*

son sceau et signés de sa main..... etc.

Je viens, mes chers compatriotes, de vous mettre entre les mains les seules armes qui vous restent ; daignez vous en servir, c'est un vieillard prêt de descendre dans la tombe qui vous en conjure. Il a vu sa patrie rayonnante de gloire ; ne permettez pas que les derniers jours de vos peres soient attristés par le spectacle affreux des dissentions ; faites-moi voir l'aurore du nouveau jour qui peut encore se lever sur la France ; faites que j'emporte en mourant la satisfaction d'avoir été l'artisan de votre bonheur. Si un si grand événement se consommoit, alors je m'écrierois dans le transport de ma joie : j'ai assez vecu.

FIN.